

CRITERES D'ACCEPTABILITE et PRELEVEMENTS à réaliser dans le cadre de la recherche de SALMONELLA dans l'environnement des productions animales

Recherche COFRAC	Technique	1. Prélèvement demandé	2. Conditionnement	3. Délai et condition d'acheminement	4. Particularité	5. Divers
Salmonelles en élevage avicole	Culture NF U 47-100	*Chiffonnettes (Prélèvement de l'environnement ** Pédichiffonnettes ou chaussettes humidifiées (prélèvement de litière)	Sacs plastiques	Le préleveur doit envoyer ses prélèvements dans les 24 heures. Et le laboratoire doit l'ensemencer au maximum dans les 48 heures suivant son arrivée. Le délai entre le prélèvement et le début de l'analyse ne doit pas excéder 96 heures. (Avec une tolérance à 4 jours)	Chiffonnette 20 à 60 g	Des chiffonnettes prêtes à l'emploi, des pédichiffonnettes ou chaussettes humidifiées et des pots stériles sont disponibles à ELCDF Les chiffonnettes, pédichiffonnettes ou chaussettes ne doivent pas être périmées
		Fientes, matières fécales, lisiers, fumiers	Pot hermétique stérile		50 à 100g	
		Poussières	Pot hermétique stérile		Poussières : entre 20 et 40g	
		5+5 Fonds de boîtes, fonds de casiers d'éclosoirs	Emballage fermé		5 unités	

- Si les prélèvements arrivent **hors délai**, appeler le demandeur de l'analyse, afin qu'il refasse le prélèvement. si le prélèvement ne peut être refait, réaliser les analyses, noter sur le rapport d'analyses que les analyses ont été réalisées hors délai, informer la DDCSPP ou la DDPP du département d'élevage.

Noter sur le rapport d'analyses : Le dépassement du délai d'acheminement peut entraîner une diminution de la sensibilité de la détection des Salmonella, le résultat a une valeur prédictive amoindrie). Sous réserve d'accord du client, les échantillons reçus entre 4 et 6 jours seront analysés sous accréditation. Au-delà de 6 jours entre le prélèvement et la mise en analyse, le rapport ne sera pas rendu sous accréditation.

- Si les **supports ne correspondent pas** à la législation en vigueur (ex : 1 paire de chaussette au lieu de 2), appeler le demandeur de l'analyse, afin qu'il refasse le prélèvement. si le prélèvement ne peut être refait, réaliser les analyses, noter sur le rapport d'analyses que les supports des prélèvements ne sont pas conformes et informer la DDCSPP ou la DDPP du département d'élevage.

- **Si les supports sont périmés**, appeler le demandeur de l'analyse, afin qu'il refasse le prélèvement. Si le prélèvement ne peut être refait, réaliser les analyses, noter sur le rapport d'analyses que les supports des prélèvements sont périmés et peuvent entraîner une diminution de la sensibilité de la détection des Salmonella et informer la DDCSPP ou la DDPP du département d'élevage.

- Si un **doute** existe sur la réalité de l'**utilisation** des chiffonnettes et pédichiffonnettes (prélèvement « propre » puis milieu d'enrichissement (MSRVen particulier) stérile), faire tout de même les analyses et le noter sur le rapport.

Les chiffonnettes et pédichiffonnettes doivent être imbibées d'une solution neutralisante en cas de prélèvement après désinfection, dans le cas contraire demander à ce que les prélèvements soient refaits.

*Chiffonnette : support de prélèvement constitué d'une pièce de matériau de type non tissé d'une surface totale d'au minimum 900 cm² imbibé de liquide stérile et humide au moment de l'emploi.

** Pédichiffonnette = paire de chaussettes : support de prélèvement stérile constitué de jersey pré-imbibé et porté au pied du préleveur.

Rq : la recherche de salmonelle sur les eaux d'abreuvement n'est pas réalisée selon la norme NF U 47-100

Référence : T-ELCDF-WO11880	Version : 5.7	Date de publication : 27.08.2025
-----------------------------	---------------	----------------------------------